Informations de base

1996/0223(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Comité consultatif européen de l'information statistique: nombre de membres **Subject** 8.60 Législation statistique européenne	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	PRONK Bartho (PPE)	25/09/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Pêche	1998	1997-04-14

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
09/09/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0439	Résumé
21/01/1997	Vote en commission		Résumé
21/01/1997	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0055/1997	
19/02/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/04/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
14/04/1997	Fin de la procédure au Parlement		
19/04/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0223(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède (1994) N 169
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/4/08639

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0055/1997 JO C 115 14.04.1997, p. 0004	21/01/1997	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0086/1997 JO C 115 14.04.1997, p. 0052-0075	12/03/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0439 JO C 324 30.10.1996, p. 0011	09/09/1996	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0095/1997 JO C 089 19.03.1997, p. 0001	29/01/1997	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1997/0255
JO L 102 19.04.1997, p. 0032 Résumé

Comité consultatif européen de l'information statistique: nombre de membres

1996/0223(CNS) - 14/04/1997 - Acte final

OBJECTIF : amender la décision 91/116/CEE instituant un comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social, afin de tenir compte de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à la Communauté. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Décision 97/255/CE du Conseil modifiant la décision 91/116/CEE instituant un comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social. CONTENU : Vu l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande à la Communauté, la présente décision adapte la composition du comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social. Celui-ci sera dorénavant composé : - de 4 membres représentant la Commission; - du président du comité des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements; - des présidents ou directeurs généraux des instituts nationaux de statistique des États membres; - de 2 représentants par État membre désignés par le Conseil parmi les personnalités représentatives des différentes catégories économiques et sociales et du monde scientifique. ENTRÉE EN VIGUEUR : 14.04.1997.

Comité consultatif européen de l'information statistique: nombre de membres

1996/0223(CNS) - 29/01/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité économique et social approuve la proposition de la Commission, mais souligne que l'Union européenne a besoin d'un service statistique autonome, doté d'un budget de fonctionnement suffisant, et qui soit également à la disposition des organisations socioéconomiques comme du monde scientifique.

Comité consultatif européen de l'information statistique: nombre de membres

1996/0223(CNS) - 09/09/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : le projet de décision vise à amender la décision du Conseil 91/116/CEE instituant un Comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social, afin de tenir compte de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à la Communauté et de la consécutive augmentation des membres de ce comité suite à cette adhésion. CONTENU : Il est proposé de supprimer les références au nombre de membres par Etat membre en ce qui concerne les présidents ou directeurs généraux des instituts nationaux de statistique (anciennement, 12) et le nombre de représentants des Etats membres à nommer par le Conseil (anciennement, 24, à savoir 2 par Etat). Parallèlement, et pour assouplir la décision du Conseil en vue de traiter les adhésions futures sans devoir à nouveau amender la décision, il est proposé de supprimer toute référence au nombre exact de membres dans le texte de la décision.

Comité consultatif européen de l'information statistique: nombre de membres

1996/0223(CNS) - 12/03/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Bartho PRONK (PPE, NL), le Parlement européen a approuvé la modification du Comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social (CEIES). Il insiste toutefois pour que la Commission tienne le Parlement pleinement informé des travaux du comité et qu'elle exige de ses membres une déclaration attestant que leur apparetenance au comité n'est pas incompatible avec leurs intérêts personnels. En outre, un des amendements adoptés change la formule utilisée pour la composition du comité, qui est ainsi fixée à trente membres (deux par Etat), au lieu de la formule indéterminée proposée par la Commission, qui prévoit deux représentants par Etats membres.